

## Etude contrastive des systèmes prépositionnels arabe et français dans une tentative de compréhension des erreurs d'interférences syntaxiques des apprenants arabophones en FLE.

طالب الدكتوراه : محمد أمين بن داود  
قسم اللغات الأجنبية- شعبة الفرنسية  
كلية الآداب و اللغات  
جامعة بسكرة - (الجزائر)

### Abstract:

The purpose of this study is to describe the differences between the two Arabic and French prepositional systems. Divergences as well as convergences that can exist, and even if they cannot explain all the syntactic interference errors that Arabic speakers will make in this matter, can nevertheless only partially To make them understand the difficulties they encounter, and to plan them upstream in order to remedy them in a teaching / learning situation that would take them into account. For this purpose, we propose to adopt the linguistic model of the Lexicon-Grammar of M. Gross (and the Laboratory of Automatic Documentary and Linguistic LADL). It can also be used as a model on which the didacticians can base themselves in order to guarantee a better understanding of the prepositional system of French.

### ملخص:

الغاية من هاته الدراسة هي وصف الاختلافات الموجودة بين نظام الجر في العربية و نظيره في اللغة الفرنسية. الاختلافات كما أوجه التشابه التي يمكن أن توجد و إن كانت لا تفسر لوحدها الأخطاء التي يمكن أن يقع فيها متعلمي الفرنسية المعربون إلا أنها ستمكنا و لو جزئيا من فهم العقبات التي قد تواجههم و من ثم توقعها مسبقا لأخذها بعين الاعتبار في وضعية تعليمية لاحقا. لأجل هذا نقترح تبني نظام موريس غروس و مخبره(مخبر الأوتوماتيكية التوثيقية و اللسانيات) و الذي يتمثل فيما يسميه النحو-المفردى. هذا النظام يمكن الاعتماد عليه لاحقا من طرف المتعلمين لضمان فهم أوضح لنظام الجر في الفرنسية من طرف المتعلمين.

## Introduction

La préposition en arabe, et contrairement au système grammatical du français, reste une entité très polémique quant à sa classification. A vrai dire, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de réunir de manière formelle et catégorique, sous un même ensemble homogène toutes les unités linguistiques qui peuvent correspondre (ou rendre) aux prépositions du français.

Du coup - et étant donné que notre préoccupation majeure n'est pas les prépositions arabes pour elles-mêmes mais plutôt les problèmes d'interférences syntaxiques qu'elle peuvent générer en matière d'apprentissage en FLE -, ce que nous allons faire dans le cadre du présent travail afin de mettre en relief le phénomène d'interférences syntaxiques en matière d'emplois prépositionnels, ce n'est pas tant de dresser un inventaire par toutes les prépositions de l'arabe que de tenter de réunir ensemble les items lexicaux et grammaticaux usuels pouvant remplir le même rôle qu'une préposition en français.

La difficulté de classification des prépositions arabes réside dans le fait que, ces unités-là, se trouvent réparties sur plusieurs catégories grammaticales (*Horouf el djar*<sup>1</sup>, *horouf el-âtef*, certains noms à valeur adverbiale ou prépositionnelle, éléments clitiques et diacritiques, etc.). Le paradigme des prépositions se trouve ainsi à cheval entre plusieurs catégories<sup>2</sup>.

Cette difficulté de faire correspondre à la catégorie des prépositions françaises une catégorie plus ou moins homogène et solidaire en arabe, et même si elle ne justifierait pas toutes les erreurs des apprenants arabophones en matière d'emplois prépositionnels, pourrait, néanmoins, nous expliquer, ne serait-ce qu'en partie, une bonne partie de ces écarts. Sachant que les structures de la langue maternelle (l'arabe) sur lesquelles, nos apprenants ont tendance à calquer, sont la raison majeure des erreurs qu'ils font<sup>3</sup>.

Cela dit, et en se référant à la tradition linguistique française-imprégnée à son tour des traditions linguistiques liées aux langues indoeuropéennes-, nous pouvons dire que nous avons, en arabe, non pas

une classe des prépositions, mais plutôt un ensemble d'items qui est susceptible d'être considéré comme tel (par rapport aux langues européennes).

Vu toutes les irrégularités et les disparités que cela présente par rapport au système des prépositions du français, tenter une étude contrastive entre les deux systèmes prépositionnels ne serait pas une tâche de tout repos. Encore faudra-t-il reconnaître qu'établir une classe propre aux prépositions arabes serait une entreprise périlleuse d'autant plus qu'elles n'ont pas un statut particulier qui leur est propre (voir Ghalyani M. 1993, 3ème partie p 253). En fait, elles appartiennent dans leur majorité à une classe plus grande appelée « *hourouf al maâni* » (littéralement *lettres de sens*) qui englobe des unités linguistiques pouvant être rendus en français aussi bien par des prépositions que par d'autres items tels que des conjonctions, des pronoms, des adverbes, voire même, des verbes à part entière. Ces *lettres de sens* sont classées non pas selon leurs propriétés syntaxiques, mais plutôt en fonction des différents sens qu'ils peuvent apporter dans le discours, donc c'est plutôt la donne sémantique qui prime. Ainsi, les éléments d'une même sous-catégorie de *hourouf el-maâani* ne remplissent pas forcément les mêmes rôles syntaxiques. Par Exemple :

- 1) Farid *fi* el-daari<sup>4</sup>.  
Lit. Farid est *à* la maison.

Ici, le *fi* est un *haref djar* qui équivaut bien à une préposition en français.

Mais:

- 2) *Wa* Allahi inni akoulu el-hakiikata.  
Lit. Je jure que [moi] je dis la vérité.

Le *wa* dans l'exemple ci-dessus est un *haref djar* mais qui ne remplit pas le rôle de préposition. (Il s'agit plutôt d'un outil de serment).

Par ailleurs, un même item peut également être à cheval entre plusieurs sous-catégories à la fois. Exemple :

- 3) Farid *wa* Khadidja yalâbaani.

Lit. Farid et Kadidja jouent.  
Où le *wa* est un *haref âtef* (conjonction de coordination).

Ou encore:

4) Ali jaalissun **amaama** el-baabi.  
Lit. Ali est assis **devant** la porte.

Dans l'exemple ci-dessus, *amaama* qui remplit bien le rôle de préposition est en réalité un *dharef makaan* en arabe (adverbe de lieu) et il est toujours considéré ainsi.

Un autre exemple:

5) Yumkinu la#hu **an** yaati maâna. (sœurs *deinna*<sup>5</sup>)  
lit. Possible à lui **de** venir avec#nous.  
Il lui est possible **de** venir avec nous.

Dans cet exemple *an* appartient à la sous-classe *inna et ses sœurs* et remplit le rôle de complémenteur tout comme *de* ; comportement similaire à une préposition.

Donc, comme nous pouvons bien le constater, le rôle syntaxique rempli par la préposition française est susceptible d'être assuré par différents items en arabe, parfois même, de natures grammaticales différentes.

En se basant essentiellement sur les travaux de R. Blachère et al. (1952) et de certains grammairiens arabes de renommée tels que Abass Hassen (1975), El-Ghalyaani (1993) et bien d'autres, nous avons pu établir ce que l'on peut considérer comme les catégories grammaticales susceptibles de rendre une préposition en français. En voici, par ordre de pertinence, les plus importantes:

1 **Horouf el djar** (souvent considérées comme légitimement prépositions de l'arabe)

Une lecture quelque peu nuancée des *lettres de sens* nous a permis de constater qu'il y a une bonne vingtaine d'entre elles, classés cette fois-ci suivant leurs fonctions syntaxiques sous le nom de *horouf al djar*<sup>6</sup>, ont un comportement syntaxique plutôt similaire à celui des prépositions en français. D'ailleurs, ce sont ceux-là<sup>7</sup> qui vont constituer

l'ossature de ce que nous allons appeler dès lors *le système des prépositions en arabe*.

Dans le tableau (fig.1) qui suit, nous allons en présenter les plus récurrentes (*horouf el-djar*) avec les éventuelles prépositions pouvant les rendre en français.

Nous l'avons présenté ainsi en partant du principe que ce sont les différentes manières dont on peut les rendre en français qui nous importent le plus car cela nous permet, en plus de comprendre les erreurs d'interférence, de les prévoir également en vue d'y remédier en amont plus tard dans une situation d'enseignement-apprentissage en FLE.

**Tableau 1**  
**Correspondance entre prépositions arabe/français**

Principales prépositions arabes	Emploi	Prépositions pouvant les rendre en français
<i>ila</i>	<i>locatif</i>	à, vers, dans
	<i>temporel</i>	à.
	<i>abstrait</i>	à, vers, en, pour.
<i>âla</i>	<i>locatif</i>	sur, contre, à.
	<i>temporel</i>	à
	<i>abstrait</i>	de, sur, contre
<i>fi</i>	<i>locatif</i>	dans, à, en.
	<i>temporel</i>	à, en, pendant, dans. ( <i>par et de</i> )
	<i>abstrait</i>	dans, à,
<i>min</i>	<i>locatif</i>	de
	<i>temporel</i>	de, depuis.
	<i>abstrait</i>	de, parmi.
<i>li</i>	<i>locatif</i>	à, vers.
	<i>temporel</i>	Nous n'avons pas trouvé d'emploi temporel à la préposition <i>li</i> .
	<i>abstrait</i>	pour, à, afin de, en vue de.
<i>maâ</i>	<i>locatif</i>	Nous ne voyons aucun emploi locatif pour la préposition <i>maâ</i> .
	<i>temporel</i>	à, avec.
	<i>abstrait</i>	avec.

<i>bi</i>	<i>locatif</i>	dans, par.
	<i>temporel</i>	Les emplois temporels de <i>bi</i> sont tellement rarissimes que nous les avons jugés non concluants <sup>8</sup> .
	<i>abstrait</i>	par, de.

fig.1

Nous remarquons de prime abord, que toute tentative de faire une concordance, ou même une soit disant correspondance, entre les deux systèmes prépositionnels s'avère être une manœuvre périlleuse étant donné l'étendue des possibilités que nous avons en français de rendre une même préposition en arabe (selon les contextes bien évidemment). D'autant plus que, les prépositions françaises pouvant rendre une même préposition arabe ne se trouvent que très rarement, pour ne dire jamais, sur le même paradigme de choix (locatives, temporelles, datif, allatif, ablatif, génitif, etc.).

Afin de mettre au clair ce que nous venons d'avancer, nous allons citer quelques exemples en guise d'illustration de cette ambivalence et de cette complexité dans la relation *préposition arabe vs préposition du français*.

Prenons l'exemple de la préposition à :

6) Pierre a donné une pomme **à** son ami. (*attributif*)

Lit. Pierre aâta touffaha **li** saahibi#hi<sub>[poss]</sub>

7) Christian a envoyé des invitations **à** ses chers. (*attributif*)

Lit. Christian baâtha daâwaat **ila** ahbaabi#hi<sub>[poss]</sub>

8) Marie va **à** l'école. (*locatif*)

Lit. Marie tadhehabu **ila** el-madrassa.

9) Dupont a commencé **à** chanter. (*complémenteur du verbe à l'aspect inchoatif*)

Lit. Dupont badaa **fi** el-ghinaa [le chant].

Avec pour alternative aussi :

Dupont badaa **bi** el-ghinaa.

- 10) Le professeur arrive toujours **à** huit heures. (*temporel*)  
 Lit. El-oustaadhu yaati daïman **âla** el-thaamina (8h)
- 11) Le directeur habite **à** 5 km d'ici. (*locatif*)  
 Lit. El-mudiiru yaskun **âla**[boêd] 5 Km min huna.
- 12) A dix contre onze, ils ont gagné (*complément de quantité*)  
 Lit. **Bi** âchra dhidda ihdaaâchar, ,rabih#u.

Nous pouvons très bien constater que rien que pour la préposition *à*, nous avons eu sept différents choix à faire, sans pour cela que la liste ne soit exhaustive.

Il en est de même pour les prépositions dites « pleines ». En voici quelques exemples avec la préposition *pour* :

- 13) Vu les échéances, nous allons opter **pour** le travail de la nuit.  
 Lit. Nadharan [li]el-aajal, sawfa natawjah **li** el-âmal el-layli.
- 14) Il a acheté un cadeau **pour** l'anniversaire de Marie.  
 Lit. Ichtar#ahadyatan**min** **ajli**ïidmiilaad#iMarie.
- 15) Le directeur a reporté l'examen **pour** le 18 de ce mois.  
 Lit. El-moudiir ajjala el-imtahaan **ila** el 18 min haadha el-chahr.
- 16) Je suis là **pour** apprendre.  
 Lit. inn#i houna **kay**<sup>9</sup> ataâlam.

Cela dit, et même si les *hourouf el-djar* s'avèrent être bel et bien les légitimes correspondantes des prépositions du français, toujours est-il qu'ils n'en détiennent pas l'exclusivité. Ce que nous allons voir par la suite confirme encore une fois que les choses restent tout de même

quelque peu compliquées et que la question de correspondances entre prépositions est loin d'être résolue.

## 2 Conjonctions de coordination (*Horouf el- âtef*)

Dans cette catégorie, nous trouverons, entre autres, les items (*lettres* en arabe) [ka] et [wa] (généralement correspondant à *comme* et *et* en français). Nous remarquons que [ka] et [wa] sont loin d'être des prépositions selon la conception française (elles correspondent en fait à des conjonctions de coordination) mais elles peuvent néanmoins remplir le rôle d'une préposition (ou être employées comme telles). Exemple :

17) Aamal#ou#na **ka** abtaal hakikyine  
Lit. Ils nous ont pris **pour** de vrais héros.

18) **Wa** el-ladhi nafsi bi yadihi  
Lit **\*par** celui qui détient mon âme  
Je jure par Dieu

Dans ces exemples, *ka*, *wa*, et bien qu'ils remplissent le rôle de prépositions en français, ont toujours été considérées comme *horouf âtef*- en plus d'être *horouf djar*<sup>10</sup> ailleurs- en arabe (conjonctions de coordinations).

## 3 Noms de valeur adverbiale et prépositionnelle (*dharf*<sup>d1</sup>)

Plusieurs *dharf* peuvent être considérés comme de vraies prépositions (au sens français du terme) étant donné qu'ils en remplissent le rôle et se comportent syntaxiquement de manière très similaire. Blachère (1952, P 207-209) disait à ce propos que : « (...) *D'autres, et plusieurs parmi les précédentes, se construisent avec un substantif au cas indirect en rapport d'annexion, donc sans tanwin, et ce sont de véritables prépositions* ». Cela est nettement observé en matière de complément de phrase. Exemples :

19) **Inda** jaddati uhissu bi jamaali el-hayaati.  
Lit. **Chez** ma grand-mère je sens la beauté de la vie.

- 20) **Inda** el-sabaahi, dhahabna ila el quarryati.  
 Lit. \***Chez** le matin, nous sommes allés au village.  
 Le matin, nous sommes allés au village.

Qui peut être paraphrasée comme suit :

à l'arrivée du matin, nous sommes allés au village.

Bien que *inda*, *waraa'a*, *amaama*, etc. se comportent telles des prépositions ; en arabe, ils ne sont pas considérés ainsi et ils sont classés toujours comme *dharf* (adverbe). Même dans les cas de complément de verbe (à valeur locative, etc.). Exemples :

- 21) Iltakaynaa **inda** el-hallaaki.  
 Lit. Nous nous sommes rencontrés **chez** le coiffeur.

- 22) Kaana jaalissan **amaam** el-baabi.  
 Lit. Il était assis **devant** la porte.

#### 4 Des éléments diacritiques (*el-haraka*)

Contrairement à la langue française, l'arabe<sup>12</sup> a cette particularité de pouvoir se passer de certains morphèmes grammaticaux en employant des flexions que l'on appelle communément *el-haraka* (littéralement *le mouvement*). Ce sont des phonèmes qui viennent en prolongement à la dernière syllabe d'un mot pour lui donner comme une sorte de rime en poésie, toutefois son rôle n'est pas esthétique mais plutôt syntaxique. Cette *haraka*<sup>13</sup> peut être ou bien *el-rafeâ* [u], *el-djar* [i] ou encore *el-nasb* [a]. Pour ce qui est de notre sujet, ce ne sont que les deux premiers qui nous intéressent.

##### 4.1 El-rafeâ[u]

*el-rafeâ* [u] nous permet de se passer de l'emploi de la préposition dans bien des cas. Essentiellement dans la construction du *Mudhaaf-mudhaaf ilayh* (le complément du nom au sens propre en français « cas génitif »). Exemples :

- 23) Sayaaratu Farid jamiilatun.

La voiture **de** Farid est belle.

Ou encore avec un substantif déverbal (Vn<sup>14</sup>) :

24) Binaa'u el-mabna istaghraka khamsu siniinin.  
La construction **du** bâtiment a duré cinq ans.

En arabe, dans le cas du génitif, le syntagme nominal qui occupe la fonction du complément du nom génitif (où l'on emploie la préposition *de*) ne prend jamais de préposition. Cela pourrait nous amener à anticiper un peu sur le fait que les apprenants arabophones en FLE auraient tendance à faire des erreurs d'omission de la préposition en matière de complément du nom.

#### 4.2 El-djar [i]

*el-djar[i]* se présente dans le cas où le syntagme *el-mudhaf\_mudhafilayh* est *majrour* (c'est-à-dire : le syntagme « nom + complément du nom » lui-même est introduit par une préposition (*haref djar*)). Cela donnera en français un complément du nom bien évidemment introduit par une préposition. En voici des exemples :

25) Yajibu el-tafkiiru<sub>(Vn)</sub> **fi** tanwiiØ el-saadiraati.  
Il faut penser **à** la diversification **des** exportations.

26) Ana moultayamun **bi** jamaali Ø el-tabiiati.  
Je suis charmé **par** la beauté **de** la nature.

Donc, nous voyons bien que par le simple fait de changer la prononciation de la dernière lettre (en y ajoutant une voyelle de cas), nous avons pu suppléer à une préposition à part entière.

### 5 Des éléments clitiques (Préposition assimilée à un pronom)

Un pronom ou un nom auquel est assimilé (dissimulé sous forme clitique) une préposition donne l'impression que celle-ci a été effacée. Exemples :

27) Ichtara#a#**ha** Omar **la**#haa  
 Lit. acheté#lui#la Omar **à**#elle (prép+pron)

28) Sakana **fi**#ha khamsa siniina.  
 Lit. Il habita **dans**#elle cinq ans.  
 Il y habita pendant cinq ans

Dans les exemples ci-dessus où la préposition est assimilée au pronom pers de 3<sup>ème</sup> pers Sing.Fém, nous voyons bien qu'elle a changé de forme ce qui donne l'impression qu'elle a été effacée, car à l'origine les prépositions employées ici sont respectivement la préposition *li* ( $\approx$  pour) et la préposition *fi* ( $\approx$  dans).

## 6 Les complémenteurs *an/ bi / fi/ ân*

Bien qu'il soit généralement employé pour rendre le *que* (complémenteur du français), le mot *an* (qui appartient à la classe *inna et ses soeurs*) est souvent employé également pour rendre le *de*<sup>15</sup> (complémenteur de l'infinitif). Exemples :

29) Omar samaha li Farid **an** ya'tii.  
 Omar a permis à Farid **de** venir.

Maintenant, pour ce qui est des *Hourouf el-djar bi, fi et ân* ; outre le fait qu'ils soient des prépositions à part entière, ils jouent également le rôle de complémenteurs (*à* et *de*). Toutefois, et contrairement au français, ces complémenteurs sont obligatoires et ne sont pas effaçables.

Exemples :

30) Farid bada'a **bi** el-boukaa'i (Vn)  
 Farid commençait **à** pleurer.

31) Ali charaâ **fi** el-âmali. (Vn)  
 Ali a commencé **à** travailler (a entamé le travail).

32) Tawaqqafa **ân** bayeî el-sajaair  
 Il a arrêté **de** vendre [la vente] des (les) cigarettes.

## 7 La préposition en arabe est plus sémantisée par rapport au français

En arabe, le paradigme de prépositions pour un verbe ne dépend pas du seul facteur des contraintes lexicales et syntaxiques que celui-ci exerce, encore moins de la nature du complément à introduire (dans le cas de localisations spatiales et temporelles par exemple), mais souvent, la substitution d'une préposition par une autre entraîne un changement de sens pour le verbe et le sens de la phrase en général ; parfois même, radical. Exemple :

33) Omaru raghiba **fi** el-akli. (Omar a envie de manger)

N<sub>0</sub> V Prép N<sub>1</sub>

Omaru raghiba **ân** el-akli. (Omar n'a pas envie de manger)

N<sub>0</sub> V Prép N<sub>1</sub>

Nous constatons bien que la préposition *ân* (substituée à *fi*) a radicalement changé le sens de la phrase pour désigner tout à fait le contraire. Et pourtant le verbe et ses arguments sont les mêmes.

De même que pour la préposition *âla* dans l'exemple ci-dessous :

34) Laqad âjjala **bi** el-rajouli. (il a pris en charge l'homme [avec célérité])

Laqad âjjala **âla** el-rajouli. (il a aggravé l'état de l'homme)

En arabe dialectal, nous constatons le même phénomène. Exemples :

35) Yodhrob **âla** khouh. (Il se bat pour son frère).

Yodhrob **fi** khouh. (Il bâte son frère).

Ce phénomène de sémantisation est remarqué de manière beaucoup plus importante dans certains contextes où la préposition, non seulement elle remplit son rôle syntaxique de liaison, mais pourrait même se substituer à un verbe à part entière, voire même, à toute une expression.

Les prépositions en arabe peuvent avoir le sens d'un verbe. Parfois même, elles véhiculent le sens d'une action même. Exemples :

36) Kaana Khalid **âla** el-hisni.

Lit. \*Khaled était **sur** la forteresse.

Qui a pour sens :

Khaled était aux commandes de la forteresse à la tête d'une patrouille/une armée, etc.).

Bien que le fait que « Khaled soit aux commandes d'un certain nombre de soldats » puisse paraître évident pour certains, l'emploi de la préposition *âla* inclut obligatoirement ce sens.

Autre exemple :

37) *Ila#ykaân#ni*.

Lit. \*à toi *de* moi.

Cet exemple (contracté) dont l'essentiel est fait de deux prépositions le sens exacte et obligatoire de :

(*Eloigne-toi de moi car j'en peux plus* [pour une raison ou une autre]).

Dans une situation normale, on dira ;

« *ibtaïd ânni. ≈ éloigne-toi de moi.* ».

Ou encore :

38) *Ala#yka bi#him*.

Lit. \***sur** toi **d'**eux. (Tu dois aller les chercher et les malmener)

Dans certains cas, la préposition arabe pourrait remplir le rôle d'un verbe à part entière. Exemple :

39) *Ala* el-jamiî el-dhahaabu.

Prép. N<sub>0</sub> N<sub>1</sub>

Lit. \***Sur** l'ensemble le départ. (Tout le monde doit partir)

Où la préposition *âla* équivaut au verbe *devoir* ; elle comprend en même temps le sémantisme du devoir et de l'obligation, voire l'injonction.

Nous avons aussi un autre exemple où la correspondance *préposition arabe/ verbe* est plus claire :

40) Kaana *la*#hu khamsatu awlaadin.  
Il *avait* cinq enfants.

Dans cet exemple, et dans bien d'autres, la préposition [*li*] remplit le rôle du verbe *avoir* quand il désigne l'*avoir* et *la possession*.

### **Conclusion**

Comme nous venons de le voir, les divergences entre les deux systèmes prépositionnels français et arabe sont très importantes. Cela représente d'ores et déjà un obstacle de taille pour les apprenants arabophones en FLE. Le recours aux structures de LM chez ces derniers s'avère être inévitable dans les situations discursives avec tout ce que cela entraîne comme erreurs d'interférences comme en témoignent la plupart des études en la matière.

En guise d'explication de cela, nous dirons que c'est beaucoup plus la manière d'enseigner la grammaire dans la langue maternelle (arabe) qui a influé négativement sur les performances syntaxiques des apprenants en FLE. Cette manière d'enseigner n'est pas à dissocier également des représentations des grammairiens arabes qu'ils se font eux-mêmes de leur propre langue. En fait, c'est le fait d'accorder la priorité au sens au détriment de la syntaxe qui engendre ce genre de problèmes. La tradition grammaticale arabe qui a tendance à coller un sens à chaque unité linguistique de son système se trouve heurtée à la réalité syntaxique où la combinatoire d'un lexème (disons un verbe ou une préposition) néglige le sens au profit de la conformité syntaxique qui est la résultante naturelle de l'usage et non pas de la pensée.

Ce qui fait qu'une construction donnée (une phrase) soit attestée ou non ce n'est pas autant le sens que peuvent avoir les unités qui la composent que sa conformité syntaxique vis-à-vis de l'usage dont en fait une communauté linguistique donnée (c'est l'esprit même du lexique-grammaire de M. Gross).

Un apprenant n'acquiert d'ailleurs pas sa langue maternelle en apprenant le sens des mots mais c'est plutôt l'usage qui lui apprend cela de manière plutôt inconsciente sans peut être même qu'il ne s'en rende compte.

Nous voyons que Les grammaires traditionnelles arabes étant très attachées aux questions sémantiques et morphologiques représentent un premier obstacle pour les apprenants arabophones en vue d'apprendre la grammaire d'une langue étrangère.

Pour pallier aux éventuelles erreurs d'interférences syntaxiques, nous proposons que l'enseignement même de la syntaxe pour des apprenants arabophones en FLE doit être revu et mis en conformité avec les nouvelles théories linguistiques en matière de description des langues. Le modèle descriptif de M. Gross et du LADL en général, nous semble être le plus approprié pour ce qui est de la description de la syntaxe de la langue française (mais aussi de toutes les langues naturelles). Les descriptions syntaxiques et les tables que feront les chercheurs au sein du LADL, nous montrent de la manière des plus claire que la combinatoire des items linguistiques ne peut jamais être enfermée dans un exemple ou deux. L'usage dont font les locuteurs natifs est complètement imprévisible et ce n'est qu'en multipliant les exemples et en les diversifiant qu'on arrive plus ou moins à prévoir les différentes occurrences qu'un item donné puisse avoir dans la langue.

### ***Eléments bibliographiques :***

Abbass Hassen (1975). *El-nahow el-waafi* (littéralement *syntaxe exhaustive*), 4 tomes, Daar el-maâarif, Egypte.

Blachère, R., M. Gaudefroy-Demombines (1952) : *Grammaire de l'Arabe Classique*, Edition Maisonneuve, Paris.

Ghalyani M. (1993). *Djamiâ AL Dourous* (littéralement *Recueil de leçons*), Beyrouth, Al Maktaba Al Âsrya

Gross M. (1968). *Grammaire transformationnelle du français*, Vol.1, Syntaxe du verbe. Paris, Larousse, 183 p.

Gross M. (1975). *Méthodes en syntaxe*. Paris, Hermann, 412 p.

Guy F. (1985). *Le français scolaire en Algérie*, Alger, O.P.U.

## Références

1 Dans la tradition des études contrastives, *horouf el djar* ont toujours été considérés, à tort et sans justification aucune, comme les légitimes vis-à-vis des prépositions en français. Ce qui est en partie vrai, sauf qu'il se trouve, comme nous allons le mentionner, qu'Il y a bien des items (en arabe) qui peuvent remplir le même rôle syntaxique que la préposition en français - pouvant de ce fait les rendre - et qui n'appartiennent pas à cette catégorie.

2 Selon la tradition grammaticale arabe.

3 C'est en connaissance de cause que nous avançons cela. Sachant que nous avons pu constater cela dans une étude antérieure où nous avons étudié ce même phénomène (voir mémoire de magistère) et où il s'était avéré que la langue maternelle des apprenants était derrière plus de soixante-quinze pour cent de leurs erreurs. Cela a également été confirmé par une étude faite par G. Fève (1985) à une époque antérieure.

4 Dans les exemples où nous avons opéré des translations littérales, nous avons eu le soin (afin de faciliter la tâche au lecteur et aussi pour ne pas mettre trop de mentions qui risquent de détourner son attention de notre objet d'étude) de mettre en symétrie les termes et les expressions correspondantes dans les deux langues.

5 En arabe, certains morphèmes grammaticaux sont classés en ensembles fermés qu'on appelle *familles* telles que « *kaana* et ses sœurs, *inna* et ses sœurs, etc. ».

6 Toutefois, ce n'est pas toutes les unités classées dans *horouf el djar* qui peuvent être considérées comme préposition. Nous trouverons, entre autres, les morphèmes [*ka*] et [*wa*] (respectivement correspondant

à *comme* et *et* en français) qui sont loin d'être des prépositions (ce sont en fait des conjonctions).

7 Pas tous comme déjà mentionné.

8 Toujours est-il de rappeler que notre étude porte essentiellement sur des locuteurs non-natifs à un stade intermédiaire de l'apprentissage en FLE.

9 La classification grammaticale de *kay* n'est pas *haref djar*.

10 Cette double appartenance nous montre combien le syntaxique, le morphologique et le sémantique se disputent les catégories grammaticales en arabe. Cela compliquerait davantage la tâche à un chercheur -comme nous l'avons mentionné plus haut- pour déterminer des traits pertinents de classifications des particules grammaticales.

*Wa* et *ka* sont des *horouf âtef* d'un point de vue syntaxique, et en même temps des *horouf djar* pour ce qui est des modifications qu'ils apportent sur la morphologie (le mouvement flexionnel) du terme qu'ils introduisent.

11 Mais dont la syntaxe n'est pas tout à fait identique à celle des adverbes en français.. Bien que *înda*, *waraa'a*, *amaama*, etc. se comportent telles des prépositions ; en arabe, ils ne sont pas considérés comme tels et ils sont classés *dharf* (adverbe).

12 Qui est une langue flexionnelle par excellence.

13 El-haraka correspond généralement à la dernière voyelle d'un mot et qui détermine ou bien le cas (nominatif, etc.) ou bien elle se substitue à des particules telle qu'une préposition. Attention ! el-haraka ne fait pas partie du mot lexicalement parlant et elle n'est mentionnée qu'à travers un signe diacritique (el-rafeâ « َ » [u]. El-djar « ِ » [i]. el-nasb « ِ » [a] . el-soukoun « ° » [Ø]).

14 Selon la terminologie adoptée par LADL, le *Vn* est un substantif de nature verbale.

15 Pour un apprenant arabophone, il n'est pas toujours évident de faire la différence entre *de* préposition et *de* complémentateur.